

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Le *Herald* de Kingston rapporte que sir Charles Metcalfe, sur le bruit qui courait qu'il allait retourner prochainement en Angleterre, dit à ceux qui l'entouraient "vous êtes parfaitement libres de répondre à ceux qui s'informeront de vous à ce sujet que je n'ai pas cette intention, et que je suis pleinement déterminé à conserver ma situation actuelle tant que Sa Majesté requerra mes services." *Minerve.*

ESPAGNE.

—On annonce que la réforme constitutionnelle est sanctionnée par la Reine et sera promulguée aussitôt que la nouvelle loi électorale aura été votée par les Cortès. Le maréchal Narvaez a donné lecture de ce projet de loi au Congrès, dans la séance du 11. Les principes généraux du système français s'y retrouvent. Un cens de 10,000 réaux de rentes (environ 2,500 fr.) d'impositions pour le droit d'électeur. Les élections se feront par district (arrondissement), au lieu de se faire, comme précédemment, par province; le nombre des députés sera augmenté; il en sera nommé un par 40,000 habitants. On assure que, cette loi une fois votée, les Cortès actuelles seront immédiatement dissoutes, et le système nouveau mis en pratique.

Ce projet accueilli avec ferveur par la Chambre, a été soumis à l'examen d'une commission. Le Congrès discute le projet de dévolution des biens ecclésiastiques M. Conzalo Moron a défendu le projet du Gouvernement.

Le baron de Meer, élu député dans une des provinces de la principauté de Catalogne, a pris place au Congrès. M. de Viluma, combattu à Salammanque par une coalition des progressistes et du parti ministériel, a échoué, ce qui ne tire pas à grande conséquence pour faire connaître les forces respectives des opinions dans un pays où la loi électorale forme un contre-sens parfait avec l'état social et politique.

La chronique de Madrid annonce ces jours-ci que le marquis de Viluma, ainsi que son frère, le général La Pezuela, ont dû revêtir la croix de Calatrava dans le couvent des religieuses de cet ordre.

RUSSIE.

—On mande de Saint-Petersbourg que la saison d'hiver, ordinairement si animée dans cette grande capitale, y a conservé le caractère de tristesse qui s'explique assez par la Cour. Sans rien ôter aux profonds regrets que la famille impériale donne à la perte de deux de ses membres qui en faisaient l'ornement, l'opinion publique ne se méprend pas sur le chagrin d'une autre nature que donne à l'Empereur la mort prématurée d'une fille dont les destinées futures entraient pour beaucoup dans des vues politiques que l'on ne croyait plus nécessaire de dissimuler. Ce n'est pas à dire que l'on y ait réellement renoncé (on sait que le Cabinet russe ne renonce jamais à aucune combinaison de ce genre); mais le ressort capital de la machine est brisé par une puissance supérieure à toute force et à toute habileté humaine, et le sentiment de cette faiblesse est toujours quelque chose de poignant pour un pouvoir qui souvent se fait illusion sur les limites que cette autre puissance lui a posées.

A ce chagrin vient se joindre celui que font éprouver les nombreux échecs qu'ont éprouvés les armées sur la ligne du Caucase. Bien que le public n'apprenne jamais rien de positif sur les événements militaires qui se succèdent dans ces lointaines contrées, l'on ne saurait se faire illusion sur l'énorme perte d'hommes que la Russie vient d'y éprouver. A peine le recrutement, ordonné en décembre dernier, était-il terminé, qu'un ukaze très inattendu en a prescrit un autre, sur le pied tout nouveau de *sept hommes sur mille, et cela par anticipation*, comme s'il y avait quelque péril à attendre l'époque ordinaire de l'automne prochain. En même temps l'Empereur a retiré à M. Posen, conseiller intime et secrétaire d'Etat, la direction de la sixième section de sa chancellerie personnelle, de laquelle ressortent toutes les affaires du Caucase. Cette disgrâce équivaut, dans l'opinion publique, à la déclaration de grands revers, ou tout au moins d'une succession de revers qui auraient trompé toutes les espérances que l'on avait fondées sur un déploiement extraordinaire de forces pendant la campagne dernière. On conçoit qu'une pareille série de désappointements politiques et militaires imprimée à la cour cette physionomie sérieuse et morose qui trouve son reflet dans la haute société de la capitale.

Moscou, fondée en 1147, célébrera dans deux ans le septième anniversaire séculaire de sa fondation. A cette époque, la Cour s'y transportera pour augmenter l'éclat des solennités qui rappelleront un événement si remarquable dans l'histoire de Russie. Et afin que la résidence impériale actuelle puisse prendre part à la fête commémorative de la naissance de sa sœur aînée, l'Empereur a donné des ordres péremptoirs pour que le chemin de fer qui doit unir les deux capitales soit terminé et inauguré alors. La longue et rigoureuse saison de l'hiver rendrait partout ailleurs difficile l'exécution de si énormes travaux, mais en mettant à l'œuvre une douzaine de régiments, la volonté impériale saura vaincre cette difficulté.

Le ministre de l'intérieur vient de publier un arrêté qui défend à tout étranger, sous peine de déportation immédiate au-delà des frontières, de faire aucune collecte d'aumônes en faveur d'églises ou de monastères étrangers, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation du synode. On ne comprend pas le motif pour lequel le ministre ne s'est pas réservé à lui-même la faculté de donner ces permissions; mais il a soin de les rendre dépendantes d'une autorité de laquelle on ne saurait attendre la moindre bienveillance.

MATHURIN RENAUD,

LE MODELE DES BONS PERES.

SUIVE ET FIN.

C'est ainsi que sans se donner de grandes peines, et en se précautionnant seulement contre une dangereuse vivacité, les personnes qui ont le cœur pur trouvent en elles-mêmes une règle sûre pour se conduire dans toutes ces circonstances: quant à la patience, je conviens qu'il en faut, et souvent une grande: les enfans ne naissent pas des hommes; leur esprit quelquefois vif est toujours léger; s'ils comprennent facilement, ils oublient de même; il ne faut pas se lasser de leur répéter souvent les mêmes choses, et de varier, autant que possible, la manière de les leur présenter; mais en quoi nos occupations nous empêcheraient-elles de remplir ce devoir? Est-il un père assez malheureux pour n'avoir jamais le tems de causer avec ses enfans, et les occasions, tantôt de leur donner, en peu de mots et sans les fatiguer, une utile leçon, tantôt de leur inspirer une sage réflexion, ne se présentent-elles donc pas à chaque moment?

—Mais je ne les vois pas aussi fréquentes que vous le dites, lui observa ici M. de Verzure.

—C'est parce que vous n'avez eu encore aucun intérêt à y réfléchir, continua Renaud, sans cela vous en auriez vu mille, pour une.

—Vous me feriez plaisir de m'en citer quelques exemples.

—Vous ne sauriez certainement en avoir besoin, et je ne le fais que pour vous obéir. Si nos enfans nous racontaient quelques succès qu'ils avaient eus à l'école, nous les en félicitions et nous les engageons à en remercier Dieu, qui seul donne l'intelligence. S'ils nous citaient une faute de quelqu'un de leurs camarades: "il faut espérer, disions-nous, qu'il y retombera plus, et qu'il la fera oublier par quelque bonne action;" s'il était question d'un enfant décevant, nous le plaignions des malheurs qu'il s'appropriait dans ce monde et dans l'autre par une telle conduite, et nous les engageons à fuir sa compagnie, qui ne pouvait leur être que très dangereuse. Parlait-on avec estime devant eux de quelque homme de bien: "C'est ainsi, leur faisons-nous observer, que la vertu est également sûre de plaire aux hommes et à Dieu." Dans une autre circonstance, celle-ci paraissait-elle malheureuse et accablée par l'injustice: "Il est heureux, disions-nous, celui qui supporte avec courage tant de revers, et qui les offre à son Dieu; pour quelques jours d'affliction, il recevra une éternité de récompenses." A la vue d'un pauvre estropié privé de quelque membre, nous leur faisons sentir combien ils seraient ingrats envers Dieu, s'il leur arrivait jamais de murmurer contre la part qu'il leur avait faite dans ce monde: "De tels murmures, ajoutions-nous, ne seraient pas permis à ce malheureux; car il n'est que ce que Dieu veut qu'il soit, et s'il paraît moins bien partagé qu'un autre ici-bas, c'est que nous n'avons pas assez d'intelligence pour comprendre comment cette apparente inégalité s'accorde cependant parfaitement avec la justice divine; mais nous savons que l'éternité est là pour compenser tout ce qui nous choque ainsi, et cela doit nous suffire." Je n'ai pas besoin sans doute, de vous expliquer comment la rencontre d'un homme ivre nous donnait occasion de leur peindre ce vice sous les couleurs les plus propres à les en éloigner; comment celle d'un homme connu par son caractère violent et brutal nous fournissait les moyens de leur inspirer pour de semblables mœurs toute l'horreur qu'elles méritent; comment enfin, tantôt la vue d'une riche moisson, tantôt celle d'une grande plaine, d'une vaste forêt ou d'un bel édifice, nous permettaient presque à chaque instant de leur parler de la Providence, de la grandeur de Dieu, de sa puissance et des droits qu'il a à notre amour. Une chose encore dont nous aimions à leur parler et que j'ai oublié de vous citer, c'est la nécessité du travail, et nous manquions rarement, après avoir partagé un moment la joie qu'ils montraient lorsqu'ils nous racontaient quelque amusement qu'ils avaient pris, de leur expliquer comment ce n'est que par le travail que l'homme peut arriver au plaisir.

—Mais vous m'étonnez; une telle discussion devait être au-dessus de leur âge; peut-être M. de Verzure avait-il envie d'ajouter, et au-dessus de vos moyens; mais réfléchissant à toutes les preuves que Mathurin Renaud venait de lui donner de sa sagesse et de son bon sens, il se tût, et s'en tint à sa première réflexion.

—Du tout, monsieur; des savans auraient sans doute expliqué cela d'une manière à laquelle des enfans n'auraient rien compris, mais nous y allions plus rondement. La première fois que je leur parlai ainsi, l'un d'eux me répondit: "Mais papa, si je n'allais pas à l'école, je n'en aurais que plus de tems pour me jouer."—Oui, mon ami, lui observais-je, mais si votre mère et moi nous ne travaillions pas, qui vous donnerait du pain? et si vous n'aviez pas de pain